

« **Vieillessement du parc automobile : un frein à la compétitivité des entreprises françaises et à la baisse des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports** »

Sur les 10 dernières années (2015-2025), le parc de véhicules d'entreprises (tous modes de financement confondus) a progressé de manière régulière en France : +28,7% en cumulé, là où le marché des particuliers a décliné de 6,4%.

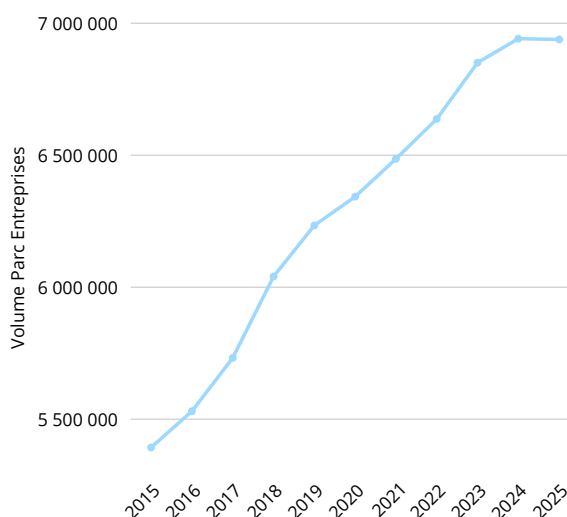
Par "flottes d'entreprises" ou "véhicules d'entreprises", nous désignons essentiellement les véhicules nécessaires à l'activité opérationnelle des entreprises, c'est-à-dire des véhicules qui font partie de l'outil de production : utilitaires, flottes partagées et véhicules de service dédiés aux déplacements professionnels (tournées commerciales, interventions). Ce sont des outils de production, au service des activités professionnelles et du développement économique.

Néanmoins, depuis 2024, l'instabilité fiscale s'accélère et le caractère punitif des réglementations liées à la décarbonation des flottes d'entreprise s'accroît (Taxe Annuelle Incitative, réforme des Avantages en Nature, divers malus...); la progression des flottes d'entreprises marque fortement le pas, avec une croissance ramenée à +1,3% sur 2024, loin des rythmes de croissance historiquement observés.

Depuis 2025, et pour la première fois, on observe même une baisse symbolique du parc roulant des entreprises.

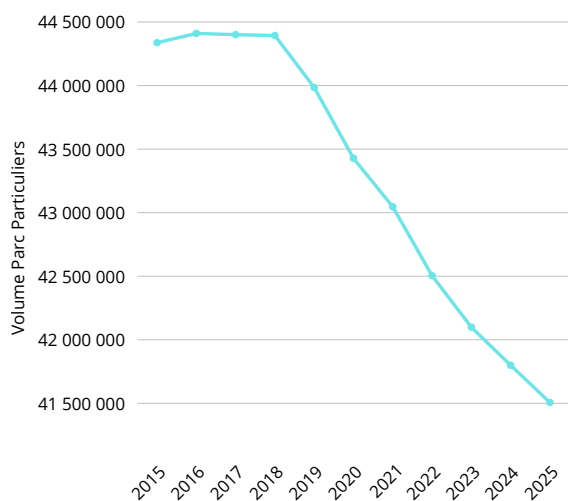
Marché BtB

LE PARC ENTREPRISES A PROGRESSÉ DE MANIÈRE RÉGULIÈRE : +28,7% EN 10 ANS
SOURCE: DATANEO



Marché BtC

LE PARC PARTICULIERS A DECRU DE 6,4% DEPUIS 2015
SOURCE: DATANEO



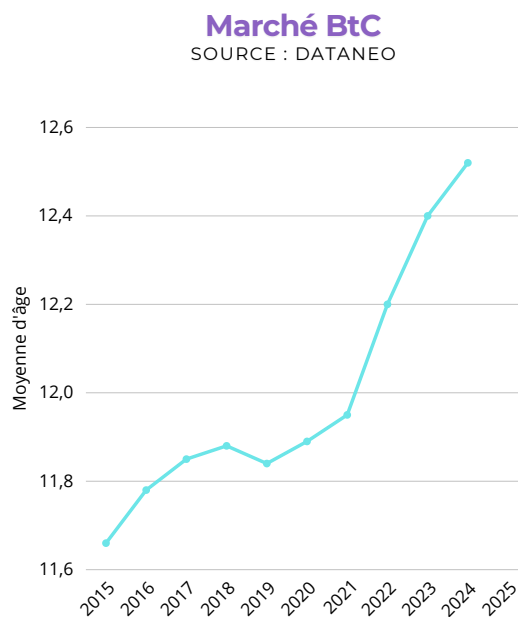
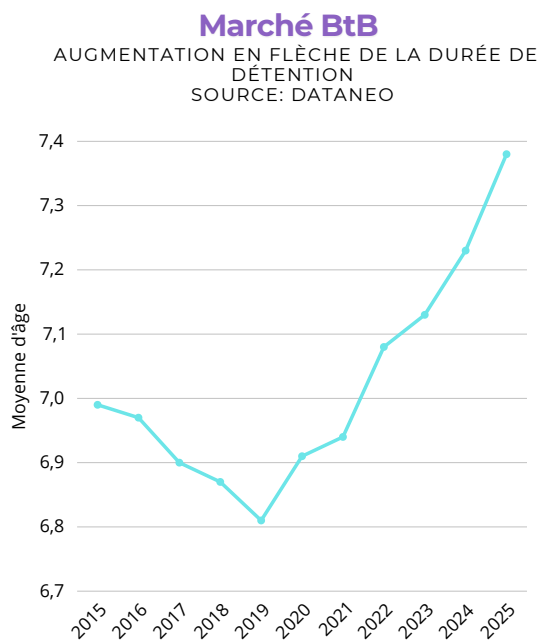
L'incertitude fiscale, réglementaire et politique des deux dernières années semble avoir eu des effets bien plus marqués que la crise des semi-conducteurs (2020-2022), la hausse des taux ou la période d'inflation (2022-2023).

Durant ces années, le parc Entreprises a en effet continué de croître, tandis que le marché des particuliers enregistrait un recul.

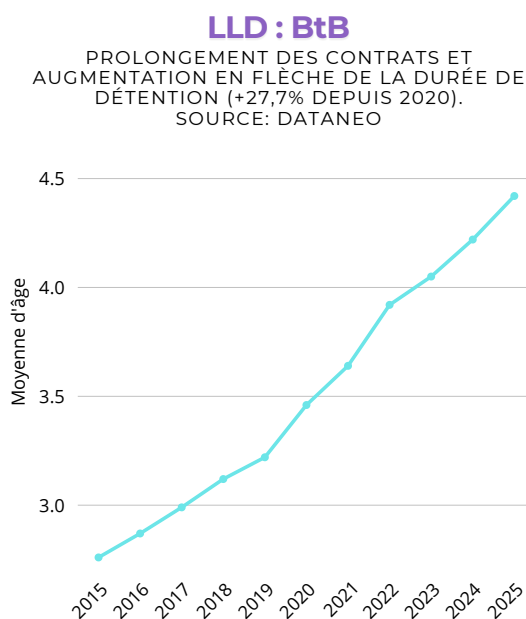
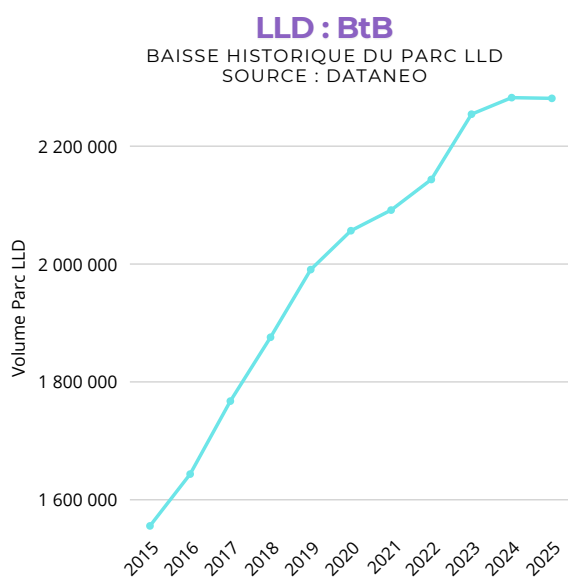
Faible renouvellement, vieillissement du parc :

En 6 ans, le parc entreprises a gagné 6 mois d'âge moyen, dont 3 mois sur les deux dernières années seulement, pour atteindre 7,4 ans.

A titre de comparaison, le parc des particuliers, structurellement plus âgé, (12,6 ans d'âge moyen en 2025), a vieilli plus vite que le parc entreprises jusqu'en 2024 (+10 mois) mais moins sur les deux dernières années (+2 mois).



Les tendances observées se retrouvent de manière encore plus prononcée sur les véhicules dont le mode de financement est la Location Longue Durée (LLD), alors que ce mode de financement, essentiellement utilisé par les entreprises, permet d'accélérer le renouvellement du parc à la route de manière générale en alimentant le marché de véhicules d'occasion récents.



- **La baisse structurelle** des immatriculations de véhicules neufs post COVID et le **vieillessement global du parc** à la route requièrent des mesures incitatives fortes pour inverser une tendance dont on peut dégager 3 niveaux d'impact majeurs :
 1. La baisse de la production industrielle, avec un impact sur l'ensemble de l'écosystème automobile.
 2. La fragilisation des recettes de l'Etat.
 3. La non-atteinte des objectifs de réduction des émissions de GES sur le secteur des transports.
- **Il est donc nécessaire :**
 1. **D'assurer une meilleure prévisibilité** mais aussi progressivité des dispositifs incitatifs et punitifs pour les véhicules neufs, afin de débloquer les décisions d'investissement au niveau des entreprises.
 2. **D'étendre les dispositifs incitatifs à l'ensemble des véhicules électriques** pour augmenter l'accessibilité à cette motorisation : 67,2% des véhicules électriques sur le marché ne sont pas éco scorés.
- Redynamiser le marché des véhicules neufs, écologiquement plus vertueux, est ainsi primordial, mais il est impératif de mettre rapidement en place des **mesures de soutien aux véhicules d'occasion, notamment les véhicules 100% électriques**, afin qu'ils **deviennent dès à présent accessibles aux particuliers sur le marché de l'occasion.**